

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VÉZELIEN

---

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 FÉVRIER 2009

---

Le 11 février 2009 à 18 heures le comité communautaire s'est réuni à la salle du conseil de VÉZELAY sous la présidence de M. André VILLIERS.

Étaient présents les délégués. : Mme Claudine GUÉRIN-MANDON, M Bernard GAREAU, Mme Isabelle GEORGELIN, M. Gérard ROUSSEAU, Mme Marie-Claire LIMOSIN, MM. Bernard MAURICE, Gérard LACOMBE, Alain MARC, Abel DETHIRE, Cédric MENGUAL, Jean-Claude BOHAIN, Francis POLY, Mme Francine BERNARD, Mme Noëlle RAUSCENT, MM Pierre-Etienne BREGUET, Patrick MOREAU, Hervé LIETARD, Henri COUGNOT, André LEBEAULT, Mme Marianne BLIVET, MM. Michel FEVRE, Laurent DARENNE, Mme Brigitte LEROY, Mme Sabine BEAUVIE, MM André GUYOT, François ROUGIER, Mme Nicole GEORGE, Mme Monique MILLEREAUX, MM. Raymond CHIGOT, Christian GUYOT, Jean DESPINEY, Alain MOIRON, Mme Denise GAULARD, André VILLIERS, Patrick BOUVEAU, Mme Nathalie KOWALCZYK, M. Roland ZIMMERMANN.

### ÉLECTION DU PRÉSIDENT :

### ÉLECTION DES HUIT VICE- PRÉSIDENTS :

*Voir PV d'installation*

### ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Cette commission est présidée par le Président de la CCV. Le Vice-Président sera élu ultérieurement.

**Membres titulaires** : Mrs GAREAU, DARENNE, BRÉGUET, BOUVEAU, BOHAIN

**Membres suppléants** : Mmes BERNARD, MILLEREAUX, Mrs MOREAU, MAURICE, ROUGIER.

### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC DE L'AVALLONNAIS (GIP) :

**Titulaire** : M. BRÉGUET ; **Suppléant** : M. MOREAU

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS  
AVALLONNAIS (CDPA) :**

Mrs MAURICE, BOHAIN, LACOMBE ; M. GUYOT en fait partie au titre de Vice-Président  
du Parc du Morvan

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À LA CHAMBRE ÉCONOMIQUE :**

Mrs MAURICE et MOREAU

**PLAN DE SIGNALÉTIQUE :**

*Groupe de travail et Comité de pilotage :* M. GUYOT, Mme RAUSCENT

M. BRÉGUET indique que la compétence n'est pas inscrite dans les statuts. Elle pourrait être dans la voirie. Le mieux serait de prendre une délibération en Conseil Communautaire et de l'inclure dans les statuts. À voir lors d'une autre séance.